

Changements des tendances de la fécondité, 1974 à 1994

David Ford et François Nault*

Résumé

Le nombre d'enfants que les Canadiennes mettront au monde durant leur vie a diminué entre 1974 et 1994. Cette baisse de la fécondité signifie que le nombre annuel de naissances vivantes n'a augmenté que légèrement durant cette période, même si elle correspond aux âges les plus féconds des générations d'après-guerre.

Soucieuses de parfaire leur éducation et de trouver un emploi au sein de la population active, les femmes ont en effet remis à plus tard leurs projets d'avoir un enfant. C'est pourquoi l'âge moyen des femmes qui accouchent a augmenté et près du tiers des femmes de plus de 30 ans qui donnent naissance à un enfant sont mères pour la première fois. En fondant une famille à un âge plus avancé, les femmes ont tendance à avoir moins d'enfants. Par ailleurs, plus du quart des naissances surviennent en dehors des liens du mariage, ce qui s'explique principalement par un nombre croissant d'unions libres.

Par le biais des données des registres provinciaux et territoriaux de l'état civil, le présent article examine les tendances nationales, provinciales et territoriales, entre 1974 à 1994, en ce qui a trait aux naissances et à la fécondité.

Mots-clés : *naissances, âge maternel, poids de naissance, rang de naissance*

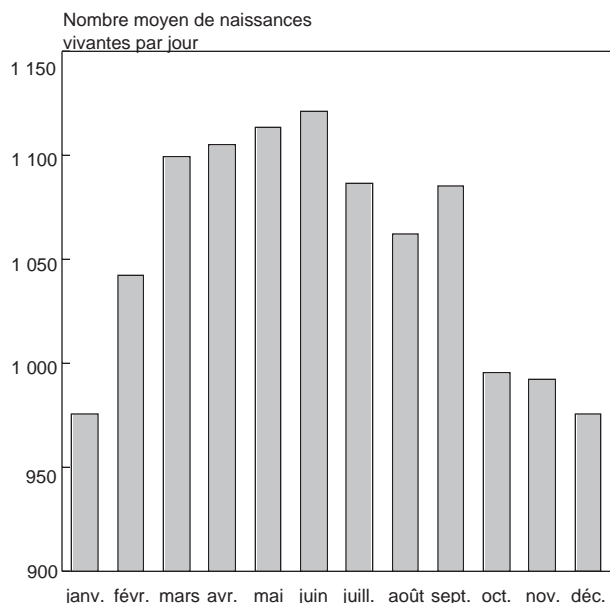
Le nombre d'enfants auxquels une femme est susceptible de donner naissance durant sa vie a diminué au cours des 20 dernières années. La baisse de la fécondité signifie que le nombre annuel de naissances n'a que légèrement augmenté durant cette période, qui correspond pourtant aux âges les plus féconds pour les générations d'après-guerre. Cette réduction de la fécondité est toutefois en grande partie attribuable aux tendances observées chez les femmes plus jeunes. En effet, le taux de fécondité des femmes dans la trentaine a augmenté de façon presque constante. Aujourd'hui, plus du quart des femmes de 30 ans et plus qui accouchent n'ont jamais été mères. En outre, une naissance sur quatre survient chez une femme non mariée, alors qu'en 1974, cela n'était vrai que pour une naissance sur dix-sept.

Ces tendances relatives traduisent les changements socioéconomiques survenus durant la période à l'étude. Ainsi, de plus en plus de femmes poursuivent leurs études et entreprennent une carrière au sein de la population active avant d'avoir des enfants¹. La popularité de l'union libre par rapport au mariage a aussi eu pour conséquence qu'un nombre accru d'enfants naissent au sein de couples qui ne sont pas mariés aux yeux de la loi².

Cet article, qui s'inspire de la publication **Naissances et décès 1994** (n° 84-210 au catalogue), présente les données nationales, provinciales et territoriales sur les naissances et la fécondité de 1974 à 1994, selon l'âge et l'état civil de la mère³. On y trouvera aussi des renseignements sur le moment choisi pour la naissance, le poids à la naissance et les naissances multiples (voir encadrés «*Méthodologie*» et «*Définitions*»).

* David Ford (613-951-1759) et François Nault (613- 951-1764) travaillent à la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6.

Graphique 1
Nombre moyen de naissances vivantes par jour selon le mois, Canada, 1994



Source : n° 84-210 au catalogue

Tendances mensuelles

En 1994, il est né en moyenne plus de 1 000 bébés par jour au Canada. Toutefois, les 385 112 naissances enregistrées cette année-là suivent un rythme saisonnier. Le nombre quotidien de naissances atteint son point le plus élevé 1 122 naissances en juin (graphique 1). Il y a une brève remontée du nombre de naissances, en septembre, celle-ci s'observe autant aux États-Unis qu'en Europe. Par contre, en janvier et en décembre, il naît en moyenne 976 enfants par jour.

Baisse du nombre de naissances

L'année 1994 est la quatrième année consécutive pour laquelle on constate une diminution du nombre annuel de naissances. Le total pour 1994 de 385 112 est légèrement inférieur à celui pour 1993, soit 388 394 naissances. Il est de plus, nettement en dessous du sommet le plus récent de 405 486 naissances, observé en 1990 (graphique 2). Entre 1993 et 1994, le nombre de naissances a fléchi dans la plupart des provinces et des territoires, sauf en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, où il a connu une légère hausse (annexe, tableau A).

Méthodologie

Source des données

Les données sont colligées dans la base de données de l'état civil canadien à partir des renseignements fournis à Statistique Canada par les registres de l'état civil des provinces et des territoires. Les lois provinciales et territoriales sur l'état civil ou leur équivalent rendent la déclaration des naissances obligatoire. Le régime canadien de l'état civil repose sur une entente entre le gouvernement du Canada et les administrations provinciales et territoriales, en vertu de laquelle les bureaux de la statistique de l'état civil fournissent des séries spécifiques de données.

Les parents remplissent le formulaire servant à enregistrer une naissance. Les variables que voici font partie des données recueillies : date et lieu de la naissance; sexe et poids du nouveau-né; âge, état matrimonial et lieu de naissance des parents; lieu de résidence de la mère; type d'accouchement (simple ou multiple); rang de naissance de l'enfant et durée de la gestation.

Quoique le système d'enregistrement des données de l'état civil couvre toutes les naissances qui ont lieu au Canada, le présent article ne tient compte que des résidents canadiens. Seules les naissances de résidents canadiens survenues aux États-Uni sont incluses pour cet article.

Le taux de réponse varie selon la question, la province ou le territoire qui fournit les données ainsi que selon l'année. En 1994, le taux de réponse atteignait presque 100 % pour tous les aspects examinés ici, sauf l'état matrimonial de la mère. Les taux de réponse de 86 % en Ontario, de 97 % en Saskatchewan, de 90 % en Colombie-Britannique

et de 99 % au Yukon donnent un taux de réponse global de 93 % pour l'état matrimonial de la mère. Sauf instruction contraire, les données obtenues pour l'état matrimonial ne comprennent pas celles dont l'état civil n'est pas déclaré.

Les taux sont calculés en utilisant les estimations démographiques, ajustées en fonction du sous-dénombrement net du recensement et du nombre de résidents non permanents, que fournit la Division de la démographie de Statistique Canada. Les estimations annuelles correspondent à celles du 1^{er} juillet.

Limites

En raison des exigences de déclaration prévues par la loi, on estime que toutes les naissances sont enregistrées. Toutefois, un petit nombre de naissances manquent, celles-ci ayant été rapportées après la date «limite» annuelle. Il se pourrait aussi que les naissances de résidents non permanents soient exclues si le lieu de résidence habituel de la mère n'est pas le Canada.

En 1991, une entente conclue avec Terre-Neuve a permis à Statistique Canada d'utiliser les données du fichier d'enregistrement des naissances par les médecins du ministère de la Santé provincial, plus complètes que celles du registre de l'état civil. Avant 1991, le bureau de la statistique de l'état civil provincial ne donnait que le nombre de naissances, qu'il fallait habituellement corriger en fonction du sous-dénombrement. C'est pourquoi les données historiques, outre le nombre total de naissances, ne tiennent pas compte des naissances survenues à Terre-Neuve.

L'indice synthétique de fécondité (nombre d'enfants qu'une femme pourrait avoir durant sa vie, compte tenu des taux de fécondité par âge de l'année concernée) était de 1,66 naissance en 1994, soit le même qu'en 1993. Ce taux est passé de 1,83 naissance en 1974 à un creux de 1,58 en 1987 avant de se redresser brièvement vers la fin des années 1980, pour atteindre 1,71 en 1990. Depuis, en général, il est retombé.

En 1994, l'indice synthétique de fécondité le plus élevé au Canada était de 2,74 naissances par femme dans les Territoires du Nord-Ouest. Les taux provinciaux étaient plus faibles et variaient, de 1,32 naissance à Terre-Neuve à 1,95 et à 1,96 au Manitoba et en Saskatchewan. Quoi qu'il en soit, depuis 1974, l'indice synthétique de fécondité a diminué dans la plupart des provinces (annexe, tableau B).

Définitions

Naissance vivante : Expulsion ou extraction complète du corps de la mère, indépendamment de la durée de la gestation, d'un produit de conception qui, après cette séparation, respire ou manifeste un autre signe de vie.

Mortinaissance : Produit de conception d'au moins 500 g ou d'un âge gestationnel d'au moins 20 semaines issu du corps de la mère et qui, après cette séparation, ne respire ni ne manifeste aucun autre signe de vie.

Naissance multiple : Naissance au cours de laquelle plus d'un enfant naît, ce qui inclut les naissances vivantes et les mortinaissances.

Poids à la naissance : Résultat de la première pesée du fœtus ou du nouveau-né effectuée immédiatement après la naissance, exprimé en grammes. Le poids faible à la naissance est inférieur à 2 500 g.

État matrimonial : Situation conjugale légale au moment de la naissance. L'union libre n'est pas considérée comme un état matrimonial légal.

Célibataire : Personne qui n'a jamais été mariée ou personne dont le mariage a été annulé et qui ne s'est pas remariée.

Marié(e) : Personne qui est légalement mariée et qui n'est pas séparée.

Séparé(e) : Personne qui est légalement mariée, qui ne vit pas avec son conjoint (parce que le couple ne veut plus vivre ensemble), mais qui n'a pas obtenu de divorce légal.

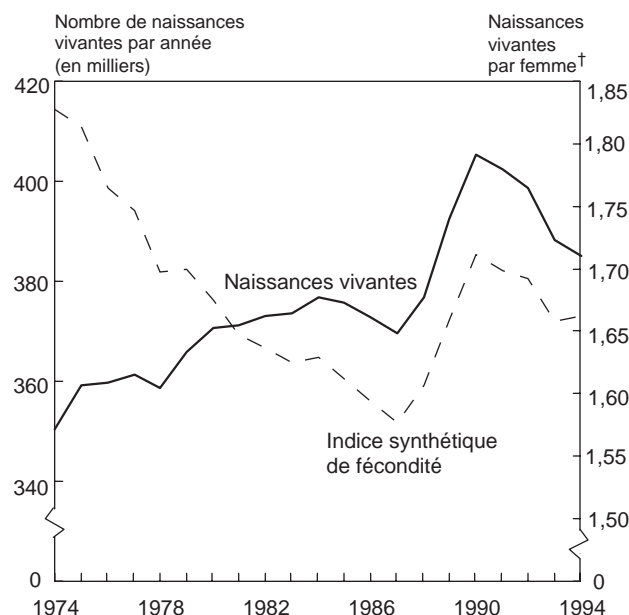
Divorcé(e) : Personne qui a obtenu un divorce légal et qui ne s'est pas remariée.

Veuve : Personne dont le conjoint est mort et qui ne s'est pas remariée.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen d'enfants qu'une femme pourrait avoir au cours de sa vie selon le taux de fécondité par l'âge pour une année donnée.

Taux de fécondité par âge : Nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes dans un intervalle d'âge donné; on utilise habituellement des groupes d'âge de cinq ans (15 à 19 ans, ..., 45 à 49 ans). Le *taux de fécondité légitime par âge* est le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes mariées dans un intervalle d'âge donné.

Graphique 2
Naissances vivantes et indice synthétique de fécondité, Canada, 1974 à 1994



Source : n° 84-210 au catalogue

Nota : Les données de 1974 à 1990 n'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

† Le numérateur comprend les naissances chez les femmes de moins de 15 ans et de plus de 49 ans.

Comparaisons avec d'autres pays⁴

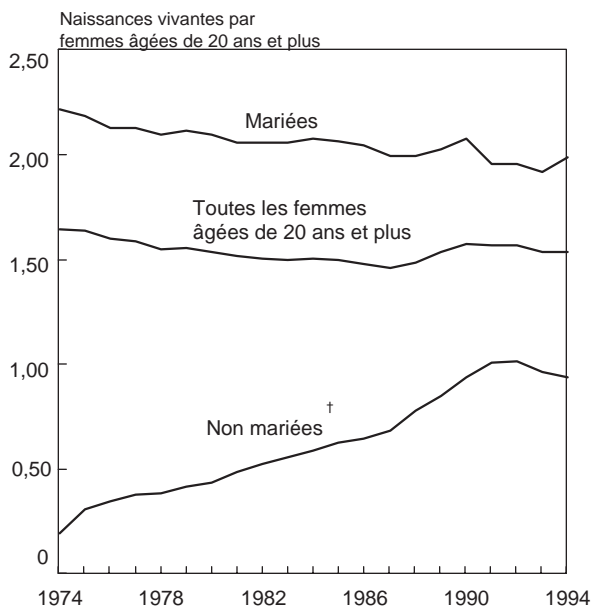
En 1994, le Canada avait un taux de fécondité nettement supérieur à celui de plusieurs pays d'Europe occidentale (Italie, Espagne, Grèce), mais considérablement plus faible que celui du Mexique (2,90), des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande (2,04 dans les deux derniers cas).

Indice synthétique de fécondité pour certains pays, 1994

Pays	Naissances vivantes par femme
Mexique	2,90
États-Unis	2,04
Nouvelle-Zélande	2,04
Suède	1,89
Norvège	1,87
Irlande	1,86
Finlande	1,85
Danemark	1,81
Royaume-Uni	1,74
France	1,66
Canada	1,66
Pays-Bas	1,56
Belgique	1,55
Japon	1,50
Suisse	1,49
Grèce	1,38
Espagne	1,22
Italie	1,19

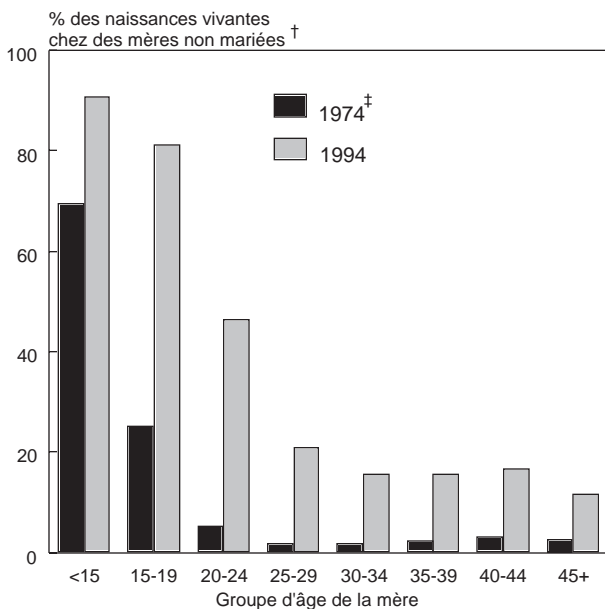
Source : n° 84-210 au catalogue et n° 91-209F au catalogue

Graphique 3
Indice synthétique de fécondité, selon l'état matrimonial, chez les femmes de 20 ans et plus, Canada, 1974 à 1994



Source : Base de données de l'état civil canadien
Nota : Les données de 1974 à 1990 n'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.
 N'incluent pas les mères dont l'état civil n'est pas déclaré.
 † Célibataire, divorcée ou veuve

Graphique 4
Naissances vivantes de mères non mariées, selon le groupe d'âge de la mère, Canada, 1974 et 1994



Source : n° 84-210 au catalogue
Nota : N'incluent pas les mères dont l'état civil n'est pas déclaré.
 † Célibataire, divorcée ou veuve
 ‡ N'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

Taux de fécondité des adolescentes

En 1994, le taux de fécondité des adolescentes canadiennes s'établissait à 25,1 naissances pour 1 000^a. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à l'année précédente, mais d'une baisse considérable par rapport au taux de 34,8 pour 1 000 observé en 1974. Au cours des 20 dernières années en dépit d'une tendance générale à la baisse, le taux de fécondité des adolescentes a varié considérablement et il a même chuté à 22,8 pour 1 000 en 1987.

La majorité des adolescentes qui ont enfanté en 1994 n'étaient pas mariées. De fait, les femmes de moins de 20 ans qui ont mis au monde un enfant cette année-là n'étaient mariées que dans 12 % des cas. Il y a 20 ans, la plupart des mères adolescentes (71 %) étaient mariées au moment de l'accouchement.

Taux de fécondité chez les personnes non mariées

La hausse du nombre de grossesses hors mariage ne se limite pas au cas des adolescentes. L'indice synthétique de fécondité moyen des femmes non mariées (célibataires, divorcées, veuves) de 20 ans et plus est passé de 0,2 à environ 0,9 naissance entre 1974 et 1994. En revanche, celui des femmes mariées (comprend séparées) a diminué, passant de 2,2 à 2,0 naissances entre 1974 et 1982, avant de se stabiliser par la suite à peu près au niveau de 1982 (graphique 3)^b.

C'est pourquoi, les grossesses hors mariage ont augmenté. En 1994, 30 % des enfants sont nés de femmes non mariées, alors que la proportion était à peine de 6 % en 1974^c.

^a Le taux de fécondité des adolescentes correspond au nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans, bien que le numérateur comprenne les naissances des adolescentes de moins de 15 ans.
^b Cet indice synthétique de fécondité légitime correspond au nombre d'enfants qu'une femme mariée peut espérer avoir si elle reste mariée entre l'âge de 20 à 45 ans.
^c En 1994, la situation conjugale de la mère était inconnue pour plus de 10 % des naissances survenues en Colombie-Britannique, en Ontario et à Terre-Neuve. La proportion d'enfants nés hors des liens du mariage pourrait donc varier entre 28 % et 35 %.

Plus elle est âgée, plus la mère est susceptible d'être mariée. Cependant, le nombre de naissances hors mariage augmente pour toutes les femmes. Ainsi, en 1974, seulement 2 % des femmes de 30 à 34 ans qui ont eu un enfant n'étaient pas mariées, alors que la proportion atteignait 16 % en 1994 (graphique 4).

En 1994, les grossesses hors mariage constituent la majorité (62 %) des naissances dans les Territoires du Nord-Ouest. Le taux correspondant était aussi relativement élevé au Yukon (43 %). Parmi les provinces, c'est le Québec qui enregistre le plus fort pourcentage (48 %) de naissances chez les femmes non mariées.

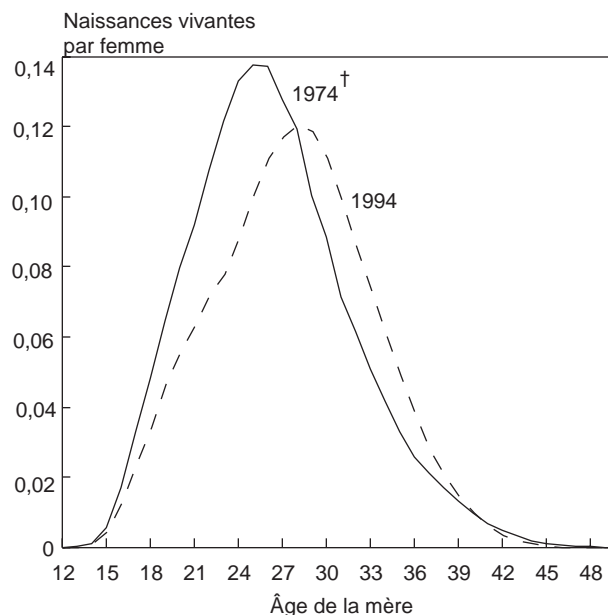
Les mères sont plus âgées

Au cours des 20 dernières années, les femmes ont eu de plus en plus tendance à attendre avant de fonder une famille. En 1974, le taux de fécondité était à son maximum à l'âge de 25 ans; en 1994, il culminait à 28 ans (graphique 5). L'âge de procréation moyen est également passé de 26,0 à 28,7 ans.

Les femmes étant plus âgées à l'accouchement, le taux de fécondité a diminué chez les adolescentes et les femmes dans la vingtaine, alors qu'il a augmenté chez celles de plus de 30 ans. En 1994, le taux de fécondité s'établissait à 86,0 naissances pour 1 000 femmes de 30 à 34 ans, contre 65,3 en 1974. Pour les femmes âgées de 35 à 39 ans, le taux de fécondité est passé de 22,7 naissances pour 1 000 en 1974 à 30,4 en 1994 (tableau 1).

En 1994, 40 % des enfants sont donc nés de femmes dans la trentaine, ce qui constitue une hausse appréciable, de 19 %, par rapport à ce qu'il en était 20 ans plus tôt. Le pourcentage de naissances enregistrées par les femmes de moins de 20 ans, par contre, a diminué, passant de 12 % à 6 %. Bien que ce soit toujours chez les femmes dans la vingtaine que l'on compte le plus grand nombre de naissances, leur part est tombée de 69 % à 53 %.

Graphique 5
Taux de fécondité par âge, Canada, 1974 et 1994



Source : Base de données de l'état civil canadien

† N'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

Tableau 1
Taux de fécondité par âge, Canada, 1974 à 1994

	Indice synthétique de fécondité	Naissances vivantes pour 1 000 femmes						
		15-19 [†]	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49 [‡]
1974	1 828,2	34,8	108,8	128,3	65,3	22,7	5,4	0,4
1975	1 813,9	34,8	108,4	128,8	64,2	21,4	4,8	0,4
1976	1 765,2	33,0	104,5	126,4	63,8	20,9	4,3	0,3
1977	1 746,4	31,5	102,9	125,5	65,4	20,2	3,6	0,3
1978	1 697,9	29,3	98,9	123,3	65,5	18,8	3,5	0,3
1979	1 699,9	27,4	97,5	125,4	67,1	19,1	3,3	0,2
1980	1 675,7	27,0	95,2	124,1	66,6	19,0	3,0	0,2
1981	1 648,2	25,9	91,4	123,2	66,7	19,1	3,2	0,2
1982	1 637,1	26,1	90,5	120,4	67,3	19,9	3,1	0,2
1983	1 625,2	24,6	88,1	119,9	69,1	20,2	3,0	0,2
1984	1 629,5	24,0	84,9	121,1	71,5	21,2	2,9	0,1
1985	1 613,1	23,3	81,5	120,7	72,4	21,6	3,0	0,1
1986	1 594,3	23,0	78,7	119,0	72,5	22,3	3,1	0,1
1987	1 577,8	22,8	76,1	116,7	73,2	23,2	3,3	0,2
1988	1 607,1	23,0	76,6	117,8	75,5	24,7	3,6	0,2
1989	1 659,5	24,6	78,5	119,4	79,6	26,0	3,7	0,1
1990	1 712,0	25,5	79,2	122,6	83,5	27,7	3,8	0,1
1991	1 698,8	26,0	77,5	120,3	83,6	28,3	3,9	0,2
1992	1 693,0	25,7	75,0	119,4	85,3	28,9	4,2	0,1
1993	1 658,5	25,0	73,0	114,7	84,9	29,5	4,4	0,2
1994	1 662,5	25,1	72,2	114,0	86,0	30,4	4,7	0,1

Source : n° 84-210 au catalogue

Nota : Les données de 1974 à 1990 n'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

[†] Naissances vivantes chez les femmes de moins de 20 ans pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans.

[‡] Naissances vivantes chez les femmes de 45 ans et plus pour 1 000 femmes de 45 à 49 ans.

Nombre accru de premiers-nés chez les femmes plus âgées

Il est clair que plus la mère est jeune, plus la probabilité que l'enfant dont elle accouche soit son premier-né. En 1994, 82 % des enfants nés de femmes de 15 à 19 ans étaient leur premier enfant, ce qui diffère peu de la situation de 1974. La tendance qui consiste à attendre avant de fonder une famille signifie toutefois qu'entre 1974 et 1994, la proportion de premiers-nés a augmenté

chez les femmes plus âgées (voir encadré «*Fécondité par génération*»). Ainsi, 25 % des mères de 35 à 39 ans ont accouché de leur premier enfant en 1994, comparativement à 13 % en 1974. Les données sont du même ordre pour les femmes dans la quarantaine. En 1994, environ 25 % des mères de ce groupe accouchaient de leur premier bébé, comparativement à 10 % environ en 1974 (graphique 6).

Fécondité par génération

Contrairement à l'indice synthétique de fécondité, qui est un instantané de la fécondité d'une année donnée, à descendance finale des générations suit, durant leur période de procréation, les femmes nées une certaine année. Par conséquent, la descendance finale de générations correspond au nombre moyen de naissances vivantes des femmes nées une année donnée.

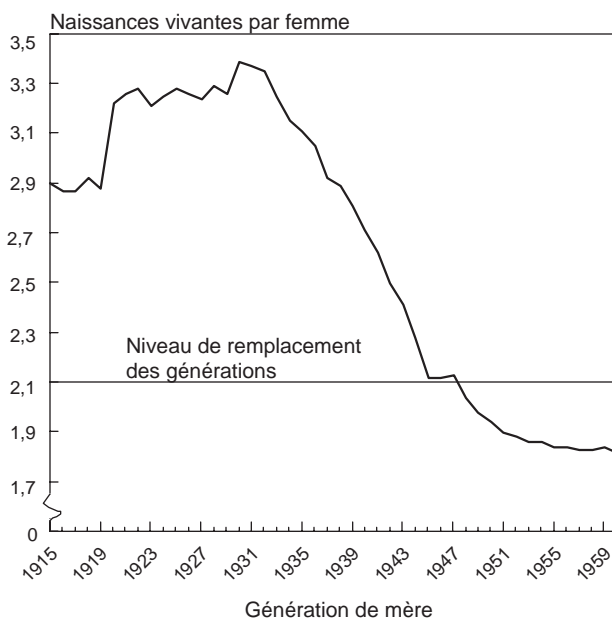
Puisqu'elles n'avaient pas encore 49 ans en 1994, les femmes nées après 1945 se trouvaient toujours dans leur période de procréation. On a estimé leur descendance finale en ajoutant aux taux de fécondité observés les taux de fécondité aux âges plus avancés, lesquels s'obtiennent en projetant les tendances antérieures.

L'analyse de la descendance finale des femmes nées depuis 1915 révèle que la baisse de la fécondité observée ces 20 dernières années n'est que le prolongement d'une tendance à beaucoup plus long terme. Les femmes nées en 1930 sont celles qui ont enregistré la descendance finale la plus élevée, soit 3,39 enfants par femme. Par la suite, l'indice

diminue tous les ans. De fait, la dernière génération de femmes dont la descendance finale correspond au niveau de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) est celle de 1947. Leur descendance finale est de 2,13 enfants par femme.

Les femmes des générations qui ont suivi la guerre ont eu tendance à attendre avant de fonder une famille. Les taux de fécondité ont diminué considérablement chez les adolescentes et les femmes dans le début de la vingtaine. Les taux de fécondité comparativement plus élevés chez les femmes d'un âge plus avancé ne sont pas parvenus à combler l'«écart» qui s'est creusé durant ces âges féconds. Les femmes nées en 1970 pourraient toutefois marquer une rupture de la tendance. En effet, il s'agit de la première cohorte dont le taux de fécondité à la fin de l'adolescence et au début de la vingtaine dépasse celui de la cohorte de femmes nées cinq ans plus tôt. Quoi qu'il en soit, à l'âge de 23 ans, le taux de fécondité de cette cohorte reste inférieur au taux de la génération de 1965.

Descendance finale, par générations de naissance de la mère, Canada

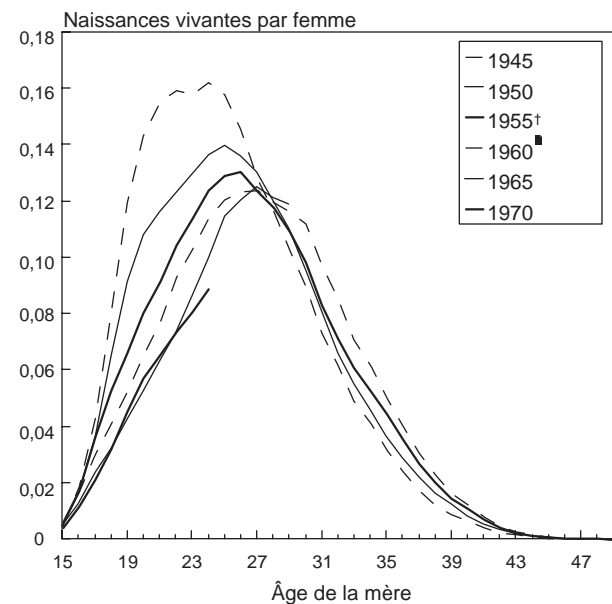


Source : Base de données de l'état civil canadien

Nota : Les données pour les femmes nées après 1945 sont extrapolées.

Exclut les naissances survenues à Terre-neuve avant 1991.

Taux de fécondité par âge, pour certaines générations de mères, Canada



Source : Base de données de l'état civil canadien

Nota : Exclut les naissances survenues à Terre-Neuve avant 1991.

† Extrapolé après l'âge de 39 ans.

‡ Extrapolé après l'âge de 34 ans.

Un faible poids à la naissance est plus fréquent

La proportion de nourrissons d'un faible poids à la naissance (moins de 2 500 g) était de 6,0 % en 1994, en hausse par rapport aux 5,8 % de 1993 et de 5,4 % en 1990. Il s'agit d'un recul marqué par rapport au taux de 6,9 % relevé en 1974, mais la tendance à la baisse à long terme semble s'être renversée (graphique 7).

La hausse récente du nombre d'enfants à faible poids de naissance pourrait être associée à la proportion accrue d'enfants nés de mères plus âgées. En effet, 7,0 % des enfants de mères ayant entre 35 et 39 ans avaient un faible poids à la naissance en 1994. Le pourcentage correspondant était de 7,8 % pour les mères de 40 à 44 ans. Cette hausse pourrait aussi être attribuable aux progrès de la technologie et des soins prénataux. Ainsi, les grossesses qui auraient débouché sur une mortinaissance il y a plusieurs années pourraient maintenant se solder par la naissance d'un très petit nourrisson^d.

En 1994, le plus fort pourcentage de nourrissons à faible poids de naissance (6,8 %) a été enregistré dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans les provinces, ce taux varie de 5,1 % en Colombie-Britannique à 6,6 % en Ontario. Au cours des 20 dernières années, c'est au Québec qu'on a observé la plus forte diminution de la proportion d'enfants ayant un faible poids à la naissance.

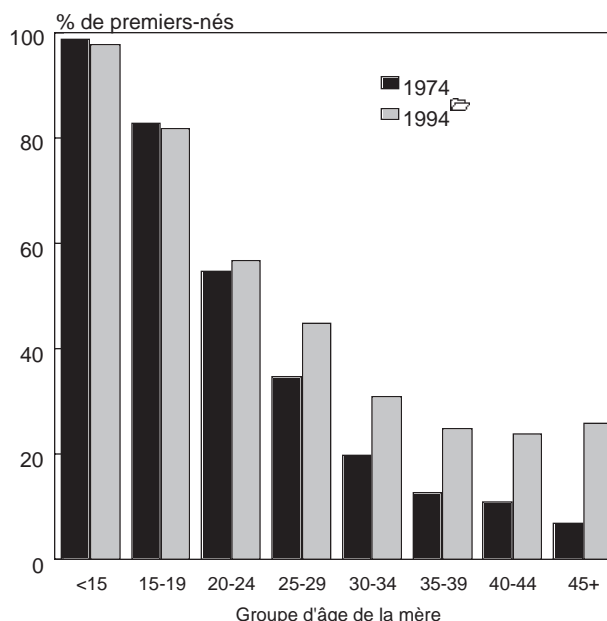
Le faible poids à la naissance mis à part, les nouveau-nés sont maintenant plus gros. Ainsi, le poids de naissance médian s'élevait à 3 401 g en 1994, soit presque autant que l'année précédente (3 410 g), mais beaucoup plus qu'en 1974 (3 316 g).

Naissances multiples à risque

Les naissances multiples sont relativement rares et ne représentent qu'une petite proportion du nombre annuel de naissances. Elles comportent aussi beaucoup plus de risques qu'un accouchement simple. Sur les 4 217 couples de jumeaux nés en 1994, un bébé ou les deux étaient mort-nés dans 2,6 % des cas. Par ailleurs, parmi les 117 groupes de triplés, dans au moins 3,4 % des cas, un des enfants était mort-né. À titre de comparaison, 0,5 % seulement des accouchements simples ont abouti à un enfant mort-né.

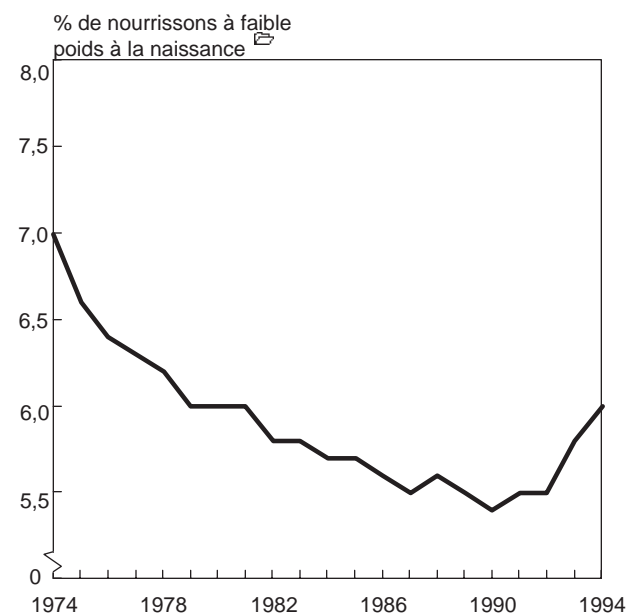
^d En 1994, les enfants de femmes de moins de 20 ans avait un poids faible à la naissance dans 7,1 % des cas. Puisqu'elles expliquent une part de plus en plus faible du nombre de naissances, les adolescentes n'ont pas entraîné de modification de ce taux depuis 1990.

Graphique 6
Naissances vivantes d'un premier-né selon l'âge de la mère, Canada, 1974 et 1994



Source : n° 84-210 au catalogue
† N'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

Graphique 7
Naissances vivantes de nourrissons à faible poids de naissance, Canada, 1974 à 1994



Source : n° 84-210 au catalogue
Nota : Les données entre 1974 et 1990 n'incluent pas les naissances survenues à Terre-Neuve.

† Moins de 2 500 g.

Références

1. G. Picot et J. Myles, *Transferts sociaux, variations dans la structure familiale et faible revenu chez les enfants*, Direction des études analytiques, (Document de recherche n° 82), Statistique Canada, Ottawa, 1995.
2. F. Nault, «Vingt ans de mariages», *Rapports sur la santé*, 8(2), 1996, p. 41-49 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
3. Statistique Canada, *Naissances et décès 1994*, (n° 84-210 au catalogue), Ottawa, Ministère de l'Industrie, 1996.
4. J. Dumas et A. Bélanger, *Rapport sur l'état de la population au Canada 1995*, (Statistique Canada, n° 91-209F au catalogue) Ottawa, Ministère de l'Industrie, 1996.

Annexe

Tableau A

Naissances vivantes, Canada, provinces et territoires, 1974 à 1994

	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
1974	350 650 †	11 504 †	1 939	12 941	11 444	89 364	124 229	17 311	15 118	29 813	35 450	495	1 042
1975	359 323 †	11 213 †	1 928	13 123	11 789	93 597	125 775	17 145	15 265	31 624	36 281	408	1 175
1976	359 987 †	11 130 †	1 941	12 821	11 811	96 342	122 700	16 731	15 969	33 063	35 848	448	1 183
1977	361 400 †	11 110 †	1 969	12 374	11 515	95 690	122 757	16 716	16 547	34 406	36 691	433	1 192
1978	358 852 †	10 480 †	1 985	12 548	10 790	94 860	120 964	16 397	16 550	35 396	37 231	447	1 204
1979	366 064 †	10 170 †	1 934	12 406	10 848	98 646	121 655	16 242	16 944	37 003	38 432	501	1 283
1980	370 709 †	10 332 †	1 958	12 369	10 636	97 421	123 316	15 989	17 057	39 749	40 104	476	1 302
1981	371 346 †	10 130 †	1 897	12 079	10 503	95 322	122 183	16 073	17 209	42 638	41 474	536	1 302
1982	373 082	9 173	1 924	12 325	10 489	90 800	124 856	16 123	17 722	45 036	42 747	525	1 362
1983	373 689	8 929	1 907	12 401	10 518	88 154	126 826	16 602	17 847	45 555	42 919	540	1 491
1984	377 031	8 560	1 954	12 378	10 360	87 839	131 296	16 651	18 014	44 105	43 911	519	1 444
1985	375 727 †	8 500 †	2 008	12 450	10 121	86 340	132 208	17 097	18 162	43 813	43 127	464	1 437
1986	372 913 †	8 100 †	1 928	12 358	9 788	84 634	133 882	17 009	17 513	43 744	41 967	483	1 507
1987	369 742 †	7 769 †	1 955	12 110	9 588	83 791	134 617	16 953	17 034	42 110	41 814	478	1 523
1988	376 795 †	7 487 †	1 977	12 182	9 617	86 612	138 066	17 030	16 763	42 055	42 930	521	1 555
1989	392 661 †	7 762 †	1 937	12 533	9 667	92 373	145 338	17 321	16 651	43 351	43 769	480	1 479
1990	405 486 †	7 604 †	2 014	12 870	9 824	98 048	150 923	17 352	16 090	43 004	45 617	556	1 584
1991	402 528	7 166	1 885	12 016	9 497	97 310	151 478	17 282	15 304	42 776	45 612	568	1 634
1992	398 642	6 918	1 850	11 874	9 389	96 146	150 593	16 590	15 004	42 039	46 156	529	1 554
1993	388 394	6 421	1 754	11 568	9 049	92 391	147 848	16 709	14 269	40 292	46 026	508	1 559
1994	385 112	6 339	1 716	11 099	8 978	90 578	147 068	16 480	14 038	39 796	46 998	442	1 580

Source : N° 84-210 au catalogue

† Chiffres corrigés en fonction du sous-dénombrement.

Tableau B

Indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires, 1974 à 1994

	Canada†	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yuk.	T.N.-O.
Naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans‡													
1974	1 828,2	..	2 274,6	1 992,7	2 139,5	1 606,5	1 840,2	2 163,4	2 374,9	2 022,2	1 758,2	2 446,8	2 957,0
1975	1 813,9	..	2 150,8	1 957,8	2 082,8	1 659,0	1 800,5	2 077,4	2 248,9	2 014,1	1 716,6	1 901,4	3 108,4
1976	1 765,2	..	2 122,9	1 855,1	1 874,1	1 680,3	1 713,4	1 980,4	2 249,4	1 984,2	1 646,1	1 949,3	3 012,7
1977	1 746,4	..	2 092,4	1 757,6	1 914,3	1 678,2	1 682,2	1 942,7	2 243,8	1 935,3	1 647,5	1 841,0	2 975,1
1978	1 697,9	..	2 040,1	1 750,8	1 760,7	1 630,9	1 629,1	1 886,1	2 175,2	1 881,8	1 629,7	1 810,2	2 917,3
1979	1 699,9	..	1 943,6	1 701,6	1 748,5	1 670,4	1 615,9	1 862,5	2 181,0	1 852,7	1 632,5	1 947,9	3 042,3
1980	1 675,7	..	1 938,3	1 669,3	1 687,2	1 616,2	1 606,0	1 823,5	2 131,0	1 856,5	1 633,8	1 788,0	3 030,4
1981	1 648,2	..	1 870,1	1 617,2	1 671,0	1 568,5	1 573,8	1 822,9	2 113,9	1 864,4	1 626,4	2 055,0	2 848,3
1982	1 637,1	..	1 894,3	1 638,4	1 661,6	1 482,8	1 586,5	1 807,6	2 137,5	1 890,9	1 654,9	1 965,4	2 818,8
1983	1 625,2	..	1 836,3	1 628,9	1 649,3	1 435,1	1 586,9	1 830,1	2 101,1	1 899,3	1 655,0	2 156,4	3 001,0
1984	1 629,5	..	1 835,3	1 606,3	1 608,9	1 427,4	1 616,3	1 818,2	2 084,9	1 864,1	1 678,5	2 071,3	2 811,2
1985	1 613,1	..	1 865,0	1 599,3	1 572,3	1 400,1	1 602,4	1 850,6	2 083,2	1 860,4	1 648,7	1 833,0	2 670,1
1986	1 594,3	..	1 784,4	1 581,2	1 528,4	1 375,2	1 597,0	1 829,1	2 019,2	1 853,1	1 608,6	1 923,6	2 817,6
1987	1 577,8	..	1 822,0	1 553,1	1 507,6	1 366,4	1 577,7	1 830,7	1 984,0	1 820,6	1 605,9	1 882,4	2 830,3
1988	1 607,1	..	1 853,5	1 571,9	1 526,0	1 427,7	1 590,3	1 853,2	1 994,3	1 842,6	1 638,8	1 987,5	2 906,2
1989	1 659,5	..	1 830,2	1 621,9	1 549,0	1 527,7	1 626,8	1 919,0	2 051,1	1 904,0	1 646,7	1 859,7	2 713,4
1990	1 712,0	..	1 933,1	1 678,9	1 583,9	1 637,7	1 668,6	1 948,9	2 070,1	1 887,0	1 686,3	2 158,4	2 801,5
1991	1 698,8	1 442,1	1 853,8	1 583,6	1 540,6	1 649,8	1 657,6	1 970,7	2 031,4	1 887,2	1 668,9	2 139,4	2 864,4
1992	1 693,0	1 397,0	1 819,5	1 582,0	1 535,0	1 650,5	1 667,0	1 915,5	2 028,5	1 857,0	1 650,5	1 932,0	2 697,0
1993	1 658,5	1 309,5	1 724,5	1 560,0	1 500,0	1 610,5	1 641,5	1 948,5	1 962,0	1 794,0	1 614,0	1 905,5	2 667,5
1994	1 662,5	1 319,5	1 682,5	1 527,5	1 513,0	1 612,5	1 647,0	1 947,0	1 963,0	1 802,0	1 625,5	1 727,5	2 737,5

Source : N° 84-210 au catalogue

† Les données de 1974 à 1990 n'incluent pas celles de Terre-Neuve.

‡ Le numérateur comprend les enfants des femmes de moins de 15 ans et de plus de 49 ans.